



Procès-Verbal : Assemblée Générale du 08 octobre 2021

Ouverture de l'assemblée générale à 20h03, au foyer du collège lac de Villeneuve, par le président Bender Thomas.

Le président souhaite la bienvenue à tous.

Membres présents :

Bender Thomas, Bertholet Floriane, Bertolami Daniel, Bertolami Giusy, Bertolami Letizia, Borloz Corinne, Borloz Matthieu Borloz Maxime, Borloz Pierre, Geissbühler Nandjie, Pasche Yvan, Ries Julien, Rieser Guillaume, Rouiller Patricia, Ruchet Jérôme, von Flüe Lisa, Zeller Jean-Marc, Zeller Natacha.

Autre personne présente :

Rechsteiner Marcel, municipal de Villeneuve.

Membres excusés :

Angeloz Patrice, Bertholet Chantal, Bertholet Eddy, Birchler Cynthia, Borloz Esteban, Bütikofer Raphaële, Demartini Marielle, Dieterle Carole, Grandin Sylvain, Hercod Gilbert, Hercod Lionel, Hercod Nicole, Junod Nicole, Pellet Roland, Syrbe Jonas, Zeller Jennifer.

Sont nommés **scrutateurs** pour l'assemblée :

- Jérôme Ruchet
- Daniel Bertolami

Acceptés à la majorité.

Pour commencer cette assemblée, le président demande aux membres de se lever afin d'observer une minute de silence en mémoire des familles qui ont connu le deuil cette année.

1. Lecture des procès-verbaux de l'assemblée générale du 11 octobre 2019 et de l'assemblée de comité du 22 décembre 2020.

L'assemblée dispense la lecture complètes des procès-verbaux selon la convocation, étant donné que ceux-ci étaient disponibles sur le site internet et directement ce soir avant l'assemblée.

Le président lit les points importants de l'assemblée de comité du 22 décembre 2020. Les points traités lors de cette assemblée étaient ceux qui auraient dû être discutés lors de l'assemblée générale ordinaire d'octobre 2020 mais qui a été annulée à cause de la pandémie.

Relecture des rapports de 2020 :

Rapport du président :

Bonsoir à toutes et à tous, et merci pour votre présence ce soir.

Nous voilà au terme de cette deuxième année de comité. Les activités ont repris mais avec un taux de participation moins élevé que nous l'espérions. Durant cette saison, de belles sorties ont eu lieu. Maxime, le vice-président, vous les détaillera dans son rapport.

Afin de faciliter la compréhension et de limiter les courriers, nous avons mis en place, la saison passée, un petit fascicule avec toutes les informations de la saison. Nous le réitérons pour cette nouvelle saison. Je vous prie de le lire attentivement. Toutes les informations importantes s'y trouvent. Vous pouvez aussi l'utiliser pour faire de la pub afin de recruter de nouveaux membres. Nous restons bien entendu à votre disposition par téléphone tout au long de la saison pour répondre à vos questions. Vous pouvez aussi retrouver toutes les informations des manifestations sur notre site internet. Nous vous recommandons d'aller le consulter régulièrement car celui-ci est souvent mis à jour.

Pour les activités de la saison 2019-2020, en tout début de saison nous avons organisé notre première vente d'échange de matériel de sport d'hiver. Le but de cette manifestation est de pouvoir rendre accessible le ski à tous à moindre frais. De bonnes affaires ont pu avoir lieu. La fréquentation était bonne bien que moins qu'espérée. Je remercie les bénévoles qui ont répondu présents pour cette organisation.

Nous avons mis en place des sorties randonnées. Accompagnés d'un guide, nous avons pu réaliser 3 belles sorties : Col du tarent, Becca de Lovegno et crête de Velle. À chaque fois, la météo et la neige étaient au rendez-vous. Le plaisir, ainsi que le mal de jambe aussi d'ailleurs. Une moyenne de 6 participants a pu être observée durant ces sorties. Nous allons reprogrammer ce genre de sortie pour la saison prochaine.

Malgré le fait que cette saison a connu une fin anticipée, j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec mon comité. Je me réjouis déjà de la saison prochaine en espérant qu'elle puisse avoir lieu de la façon la plus normale possible.

Je vous remercie encore pour la confiance que vous nous accordez et me réjouis de vous revoir sur les pistes.

Rapport du chef technique :

Lors de la saison 19-20, 9 activités étaient prévues tout au long de la saison.

Pour commencer la saison, un rendez-vous au marché de Noël à Montreux avait été fixé le 30 novembre afin de se retrouver avant de rechausser les skis. Une dizaine de membres ont alors échangé un moment convivial autour des fameux thés chauds améliorés.

Le 14 décembre 2019, la première sortie de la saison était prévue à Grimentz. Une météo plus que mauvaise ainsi qu'un nombre très réduit de participants (2 personnes) a engendré l'annulation de cette dernière.

Le 19 janvier, un mini bus au départ de la Tronchenaz, prenait les quelques membres motivés afin de participer à la 2^{me} sortie. Direction Villars pour les 6 participants pour admirer les épreuves de ski cross des JOJ 2020. Une journée particulièrement fraîche mais comme toujours, une ambiance sympathique au rendez-vous.

Le 15 février, un temps magnifique pour la 3^{me} sortie nous a permis de profiter au maximum de Crans-Montana. Un minibus également organisé pour l'aller et le retour a permis à presque tout le monde de rentrer après une jolie journée dont on se rappellera de la fondue de midi et de l'apéro en musique au Cry d'Er. 7 membres étaient présents à cette sortie.

Le 29 février était normalement prévu le traditionnel concours interne. Cette année afin de réduire les coûts de location de la piste et surtout essayer de redynamiser cette manifestation, la « course » devait avoir lieu de nuit, sur le domaine skiable des Diablerets et sa magnifique piste olympique. Le tout suivi par le partage d'une fondue avec l'ensemble des participants. Les sociétés locales, le conseil communal de Villeneuve ainsi que la municipalité étaient conviés à cet événement afin de faire découvrir le ski-club. C'est avec regret que j'ai reçu uniquement 5 inscriptions de membres du ski-club et heureusement que nos amis du sauvetage sont venus compléter les rangs avec un peu moins d'une dizaine de participants. Je remercie du reste ces derniers pour les moments partagés et leur enthousiasme lors de nos manifestations. Préparer un concours pour à peine 15 personnes ne faisant pas de sens, ce dernier a été remplacé par une journée à ski suivi d'un apéro et d'une fondue.

Le 7 mars, la sortie prévue à St-Luc avec un trajet organisé en mini-bus, a été annulée. En effet, seul Thomas et moi-même étions inscrits.

Le Covid-19 aura pour finir eu raison de la sortie luge du 13 mars 2020, de la sortie à ski du 21 mars 2020 ainsi que de la participation au Banked Slalom des Crosets début avril 2020.

Je remercie profondément les quelques membres présents aux sorties. L'ambiance est toujours au rendez-vous et la bonne humeur nous permet de passer des moments magnifiques qu'il fasse froid ou chaud, qu'il neige ou qu'il fasse grand beau. Je suis surpris du peu d'enthousiasme de la part des membres du ski-club et j'espère vous voir nombreux lors des sorties de la saison 2020-2021 pour autant que la situation sanitaire nous le permette.

Maxime Borloz

Rapport du chef OJ

Monsieur le président, chers membres du comité et membres du ski-club, Rapport de la section OJ du ski club Villeneuve pour la saison d'hiver 2019-2020. Les activités organisées par l'OJ ont été les suivantes :

- Journée/ Sortie des moniteurs le 7 décembre 2019
- 4 Journées Sport Scolaires Facultatifs les 11,18, 25 janvier et 1 février 2020
- Camp de ski des Relâches du 17 février au 21 février 2020

La saison a commencé par une sortie ski de moniteurs à Leysin, le but de la journée a été de remettre les skis pour la plupart et d'analyser la station pour le camp des Relâches. L'ambiance du groupe a été positive malgré le peu de moniteurs présents ce jour-là.

Ensuite nous avons eu 4 journées Sport Scolaires Facultatifs de ski aux Mosses. Ces journées ont été organisées pour les élèves des écoles de Villeneuve par le ski-club. Ces Sports Fac se sont bien déroulés dans l'ensemble avec des jeunes motivés et une météo ainsi que des conditions d'enneigement en notre faveur.

Cela a été aussi l'occasion de découvrir une nouvelle station pour les 15 élèves et 6 moniteurs présents.

Le camp des Relâches 2020 a été organisé par Sylvain Grandin et a eu lieu à Leysin. En tout, 19 enfants ont pris part à ce camp et une dizaine de moniteurs. Les conditions d'enneigement étaient très bonnes et la semaine fut très agréable dans un esprit très convivial.

Ce fût la première fois que nous avons organisé un camp hors de notre ancien chalet et nous avons pu constater que cela demandait un effort financier conséquent ainsi qu'une autre organisation avec parfois des désaccords avec le maître des lieux.

Grâce à l'engagement de chacun, les activités de l'OJ ont été des réussites et permettent de boucler la comptabilité de peu négativement.

Pour ma deuxième saison en tant que chef OJ, je tiens à remercier tout mon comité ainsi que tous les moniteurs, sans qui toutes ces activités n'auraient pas eu lieu.

J'ai eu aussi beaucoup de plaisir cette année à organiser les activités et surtout de retrouver le bonheur des enfants sur la neige.

Guillaume Rieser

Approbation :

Le président demande s'il y a des questions sur les deux derniers procès-verbaux (11 octobre 2019 et 22 décembre 2020). Aucune question n'est prononcée alors le président propose aux membres présents de les accepter par applaudissements.

Le président remercie la secrétaire pour son travail.

2. Rapports annuels

Président

Bonsoir à tous et merci de votre présence ce soir. Après cette saison un peu spécial je pense que nous pouvons dire que nous avons fait une excellente saison. Les activités proposés ont pu se dérouler quasi normalement. De belles sorties rando. Des sorties OJ avec des jeunes motivés. Les sorties famille du SCV manquent malheureusement toujours de participants.

Les détails de ses manifestations sera résumé par Maxime et Guillaume.

Cette saison nous avons eu la chance de pouvoir récupérer de matériel de ski auprès des écoles de Montreux. Un très beau stock de matériel est donc à disposition des membres, et non membres. Une petite location est demandée pour assurer l'entretien du matériel. Parlez-en autour de vous.

A noter que le stock a encore augmenté pour cette nouvelle saison.

Dans le prochain courrier vous retrouverez tout comme la saison dernière un petit fascicule avec toutes les informations concernant le ski club. Gardez-le tout au long de la saison. Je vous invite aussi à consulter régulièrement le Site et le FB du SCV.

Concernant les manifestations extra ski, vente échange, coffre ouvert, nous attendons que cette crise passe afin de réorganiser des manifestations. Actuellement avec les mesures qui changent régulièrement nous préférons nous concentrer sur le ski.

Je remercie le comité qui a œuvré pour que des sorties aient lieu avec la crise. Je vous remercie encore pour la confiance que vous nous accordez et me réjouit de vous revoir sur les pistes.

Chef Technique / vice-président

Lors de la saison 20-21, en raison de l'incertitude des mesures sanitaires, seulement 3 sorties ski-club étaient prévues tout au long de la saison.

Afin que l'ensemble des membres, moniteurs participant aux sports fac compris, la sortie de deux jours à Adelboden était prévue le premier week-end de février. Le Covid aura finalement eu raison de cette sortie, en effet, les restaurants étant fermés et/ou limités à 4 personnes par tables, il paraissait difficile et pas dans l'esprit du club de maintenir cette activité. Les 6 ou 7 personnes inscrites ont donc dû renoncer.

La sortie de début mars, le 6 mars 2021 était prévue à Nax. Uniquement 2 membres + moi-même ont montré de la motivation à se déplacer. Nous avons donc décidé d'annuler cette journée.

Le 20 mars, enfin nous pouvions nous revoir et pour cela nous sommes allés à Ovronnaz. 5 personnes ont profité des excellentes conditions de neige et 3 membres nous ont rejoint à midi avec une délicieuse fondue. Je les remercie d'avoir préparé la fondue sur le parking pour un moment de partage bien sympa !

3 sorties « rando » ont été organisées pour les membres du ski-club. Ces dernières remportent un peu plus de succès que les traditionnelles sorties à skis et sont parfois complétées par des personnes externes au club. De plus je vous rappelle qu'en cas d'intérêt, des membres vont régulièrement faire quelques mètres de dénivelé en semaine, dans le but de partager un moment et de faire découvrir ce sport et des endroits autour de chez nous. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Je remercie les quelques 5-6 membres qui participent aux sorties ski-club. J'espère vous voir le plus nombreux possible tout au long de la saison 21-22.

Maxime Borloz

Rapport OJ :

Monsieur le président, cher membres des comités et membres du ski club,

Rapport de la section OJ du ski club Villeneuve pour la saison d'hiver 2020-2021.

Les activités organisées par l'OJ ont été les suivantes :

- 4 Journées Sport Facultatifs les 16, 23 janvier et 6 février 2021
- Journée de ski des Relâches du 22 février au 24 février 2020

Cette année, nous n'avons pas effectué de sortie moniteurs en hiver à cause de l'incertitude de la période dû à l'ouverture de piste et à la pandémie.

Nous avons eu cependant 4 superbes journées Sport Facultatifs de ski aux Diablerets, ces journées ont été organisées pour les élèves des écoles de Villeneuve par le ski club. Ces Sports Fac se sont bien déroulés dans l'ensemble avec des jeunes motivés et une météo ainsi que des conditions d'enneigement en notre faveur.

Cela a été aussi l'occasion de découvrir une nouvelle station pour les 20 élèves et 6 moniteurs présents.

Nous n'avons pas effectué de camp des Relâches mais nous avons organisé à la place 3 journées de ski/snowboard à la station de Leysin.

Le transport s'est passé en train.

Nous avons dans l'ensemble une dizaine d'élèves par jour avec 3 niveaux différents.

Les élèves les plus avancés ont pu découvrir l'initiation au danger avalanches, des cours freestyle.

Les conditions d'enneigement étaient très bonnes et la semaine fut très agréable dans un esprit très convivial.

Ce fût la première fois que nous avons organisé ce style de journées et nous pensons recommencer l'année prochaine car nous avons de la peine à trouver un chalet.

Grâce à l'engagement de chacun, les activités de l'OJ ont été des réussites et permettent de boucler la comptabilité positivement.

Pour ma troisième saison en tant que chef OJ, je tiens à remercier tout mon comité ainsi que tous les moniteurs, sans qui toutes ces activités n'auraient pas eu lieu.

J'ai eu aussi beaucoup de plaisir cette année à organiser les activités et surtout de retrouver le bonheur des enfants sur la neige.

Guillaume Rieser

3. Rapport du Caissier

Le président présente les chiffres des 3 comptes. Des copies sont sur les tables pour un meilleur compréhension.

Le président présente les comptes de la saison 2019/2020 ainsi que les comptes de la saison 2020/2021.

Le président s'est occupé de la comptabilité étant donné que nous n'avons pas de caissier.

Actuellement la fiduciaire Sofidest s'occupe uniquement des déclarations d'impôts.

Une copie des comptes se retrouvent en annexe à la fin du PV.

Suite à la présentation des divers comptes, les questions ont été les suivantes :

Yvan Pasche demande pourquoi il y a 1665 CHF d'investissement dans du matériel mais qu'aucun profit n'est stipulé. Il pense que ce serait intéressant d'avoir une trace des profits que la location du matériel nous apporte. Le président lui explique que le Ski-Club a déjà loué pour environ 400 CHF de matériel cette année. Il prend note de créer une catégorie pour les profits de location dans les comptes de l'année prochaine.

M. Jean-Marc Zeller demande si les 2263 CHF (pour les sports scolaires facultatifs) qui figure dans les comptes représentent les deux saisons. Le chef OJ lui explique que la commune rembourse les abonnements que le Ski-Club paye lors des sports facs. Cependant, l'année passée la facture a été transmise trop tard aux écoles de Villeneuve et le remboursement a, par conséquent, été fait plus tard. Il explique aussi que nous sommes payés par rapport au nombre d'enfants qui participent aux sports facs. Le chiffre peut donc varier d'une année à une autre.

Comptes du chalet :

La question se pose de savoir pourquoi les frais de téléphone sont si haut. Le président répond que lorsque nous avons encore le chalet, nous avons un abonnement avec internet et d'autres

prestations. Nous avons repris, cette année, un abonnement de téléphone afin de pouvoir avoir Twint. Nous retrouverons ces frais au prochain exercice.

La proposition est émise de rassembler les comptes du chalet et du Ski-Club mais de garder le compte de l'OJ indépendant afin de faciliter les paiements des exercices de l'OJ.

4. Rapport des Vérificateurs des comptes

Le président laisse la parole à Patricia Rouiller pour la lecture des rapports.

Les rapports peuvent être consultés en annexe.

Le président remercie Patricia, Giusy et Valérie pour leur travail.

5. Approbation des comptes et décharge aux comités

Le président remercie les personnes pour tous ces rapports. L'approbation des comptes se fera après la présentation du budget de la saison 2021-2022.

6. Budget ski-club, section OJ

Bender Thomas présente le budget du ski-club pour cette saison. L'assemblée peut en prendre connaissance, car il se trouve sur les tables.

Budget Ski-Club et Organisation Jeunesse

	Budget 2021/2022
Cotisations de l'exercice	4000
Autres revenus	200
Subventions Jeunesse & Sports	1000
Total des produits	5500
Frais administration, photocopies et imprimés	1000
Frais bancaires et postaux	150
Frais repas des comités	500
Assurances	450
Frais du site internet	150
Frais de téléphone	120
Autres charges publicitaires et matériel	1000
Frais de formation Jeunesse & Sport	500
Total des charges	3870
Sortie famille	-500
Sortie randonnée	-1200
Week-end des moniteurs	-1000
Location matériel	600

Camp des Relâches	-1000
Sport Fac	1500
Résultat des activités	-1600
Résultat net	30

Le président demande à l'assemblée de voter pour l'approbation des différents comptes présentés, ainsi que pour les deux rapports des vérificatrices et pour le budget et de donner décharge aux comités.

Votation : les comptes, (ski-club / OJ / chalet), vérification des comptes et budget :

Total de participants au vote : 18 pour : 18 Contre : 0 abstention : 0

7. Fixation des cotisations annuelles

Le président propose de ne pas changer les cotisations pour la prochaine saison.

Vote :

Total : 18 pour : 18 contre : 0 abstentions : 0

8. Élection des comités et des vérificateurs des comptes

Le comité actuel se représente.

Suite à la vente du chalet, la gestion des comptes sera plus simple que par le passé. Le comité recherche donc toujours un-e caissier-ère pour compléter son équipe.

Personne dans l'assemblée ne souhaite prendre cette tâche, se sera donc la fiduciaire Sofidest qui effectuera celle-ci.

Le comité actuel est reconduit dans ses fonctions par des applaudissements.

Président : Bender Thomas
 Vice-président : Borloz Maxime
 Secrétaire : von Flüe Lisa
 Caissier : Fiduciaire Sofidest
 Chef OJ : Rieser Guillaume
 Secrétaire OJ : Bertolami Letizia
 Coach JS: Gutknecht Lucas
 Webmaster: Grandin Julien
 Membre : Ries Julien

Vérificateurs des comptes :

Ayant fait 2 ans, Patricia Rouiller et Giusy Bertolami

- 1^{ère} vérificatrice : Répond Valérie
- 2^{ème} vérificatrice : Noël Bender
- 1^{ère} suppléante: Nandjie Geissbühler
- 2^{ème} suppléante: Corinne Borloz

9. Mutations : admissions, démissions et exclusions

Bender Thomas présente les admissions et démissions.

Pour les admissions, ce dernier propose que lorsque les nouveaux membres sont cités, ceux-ci se lèvent et que les membres vous applaudissent en signe d'admission.

Admissions 2021 : Grept Léo

Démissions 2021 : Altenried Aline, Audergon (Mermier) Déphine, Briatico Battiste et Yvonne, Briatico Kevin, Brönnimann Chantal, Favrod Pierre-Alain et Lysianne, Iglesias Javier, Nicaty Claude et Béatrice, Nicolet Catherine et Daniel.

Exclusions 2021 : Brönnimann Maxime, Brönnimann Gérard, Dinis Joao et Carlivania, Jaquier Annick, Stettler Maurice, Zeller Didier

Les exclusions sont acceptées à l'unanimité par l'assemblée.

10. Nominations des membres d'honneur et des membres honoraires

Un membre honoraire est entré au club en 1981, Angeloz Patrice.

11. Programme d'activités

Présentation du programme par le vice-président, Maxime Borloz :

18.12.2021	Sortie Formation Moniteur
16.01.2022	Sortie SCV
06.02.2022	Sortie SCV
19.02.2022	Sortie Rando
05.03.2022	Sortie SCV
12.03.2022	Sortie Rando
02.04.2022	Sortie Rando

L'OJ va organiser les sports scolaires facultatifs des écoles de Villeneuve durant les 4 premiers samedis de janvier.

Cette année le club va continuer de proposer une activité randonnée ouverte à tous.

Ces randonnées seront accompagnées de professionnel. Le but de ses randonnées est aussi de former nos membres.

Des randonnées nocturnes gratuites seront organisées tout au long de la saison.

Le président rappelle que si les membres ont des connaissances non inscrites au club et qui souhaiteraient découvrir nos activités, elles sont les bienvenues.

Concernant le camp des relâches, nous avons eu une réponse positive cette semaine pour un Chalet à Evolène afin que nous puissions accueillir des élèves de La Crau. Nous allons faire tout notre possible, si le budget le permet, pour que notre camp puisse se dérouler dans ce chalet.

Suite à la présentation du programme, les questions ont été les suivantes :

Un.e membre propose de se renseigner envers les nouveaux propriétaires de l'ancien chalet du Ski-Club afin de savoir s'il serait envisageable de faire notre camp aux Crosets. Le chef OJ nous informe que le chalet est actuellement en vente. Il ajoute que nous risquerions que le chalet soit vendu avant notre camp et que de ce fait nous pourrions perdre notre réservation. C'est pour cette raison que nous préférons nous fier à une réservation sûre.

Un.e membre demande combien de personnes pourront être accueillies dans ce chalet à Evolène. Le chef OJ répond qu'il pourra accueillir une soixantaine d'élèves.

Le président ajoute que si le camp se déroule durant les vacances scolaires des relâches, nous pourrions mettre à dispositions notre matériel (diverses paires de skis et chaussures de ski) afin de donner la possibilité à un maximum d'enfant de participer à ce camp. Il rappelle qu'il est important de faire de la publicité pour ce matériel afin de motiver un maximum d'enfants.

12. Commission de gestion de fonds du chalet

Le président remercie les membres de la commission. Il présente les idées reçues ainsi que celle retenue en discussion de commission.

Le président dit que le comité de gestion a reçu trois propositions de la part des membres :

- 1) Noëlle Bender : Organiser un souper pour toutes les personnes qui ont, de près ou de loin, travaillé pour le chalet
- 2) Claude Borloz :
 - Participation financière aux camps pour les jeunes afin de promouvoir notre sport, aide à l'oj, aux jeunes et aux moniteurs.
 - Achat action remontée mécanique
- 3) Yvan Pasche : Achat d'un bien immobilier dans une station (location de vacances)

Suite à cela, le président dit que le comité de gestion s'est réuni pour discuter de différentes propositions et 4 grands points sont ressortis :

1) Propositions de promotion du ski club, aide à l'oj et aux membres.

1. Achat de matériel pour l'enseignement
2. Achat d'une tenue de ski pour les membres avec logo
3. Offrir des avantages aux membres afin d'attirer plus de membres actifs
 - a. Réduction des cotisations
 - b. Participation au forfait de ski
4. Promotion plus forte auprès des membres sur les activités

Pour répondre à ces demandes le comité propose d'organiser en 2023 lors du 75ème du club, une année spécial anniversaire avec diverses activités à prix réduits, voire gratuites, comme par exemples des sorties, soupers, etc ... Cela répondrait en quelques sortes à la proposition de Noëlle.

2) Propositions de soutiens sportifs.

1. Soutenir un autre club/association qui fait la promotion du ski (ex : installation de ski)
2. Financer une structure sportive sur la commune de Villeneuve afin de montrer qu'on met une pierre à l'édifice. Comme celle-ci nous avait fait un prêt sans intérêt pour l'achat de notre chalet.

Notre club a pour mission de soutenir et promouvoir le sport, le ski auprès des jeunes.

3) Proposition de placement financier.

Placer notre argent dans un investissement financier auprès d'un établissement bancaire

1. Bon
2. Actions
3. Assurance vie – Avec Aurélien Clerc
4. Action remontée mécanique. Si tout se passe bien, peut-être qu'on aura un dividende mais encore une fois ici, nous n'avons aucune garantie.

Ces idées sont là pour que notre capitale ne nous coute pas en cas d'intérêt négatif. Et dans le meilleur des cas rapporter un léger bénéfice.

Le comité a également approché la BCV pour placer de l'argent et ils disent qu'ils entrent en compte à partir de 250'000 CHF. D'autant plus, cela demande 2000 CHF de frais pour mettre en place avec des frais supplémentaires pour la gestion de cet argent et nous ne sommes pas surs d'avoir un rendement positif.

4) Achat d'un bien immobilier (prix plus conséquent).

1. Achat d'un bien immobilier en guise de placement uniquement (logement)
2. Achat d'un bien immobilier dans une station pour logement de vacances.
3. Achat d'un cabanon le long de l'Eau-Froid comme local de réunion et de rencontre pour les membres/ caveau.
4. Achat d'un local pour stocker et entretenir notre matériel.

Pour ce genre d'investissement l'étude des cas sera plus complexe. Un point peu en bloquer un autre. Il faut réfléchir et bien pesé tous les arguments.

Autre proposition, question en suspens.

Remboursement des prêts fait par l'OJ et le SCV, soit environ OJ 15000, et le SCV 48000.

Après ces différentes présentations, différents commentaires sont ressortis :

Jean-Marc Zeller : explique que fêter les 75 ans du club, serait un moyen de remerciement et ce n'est pas cela qui coûterait le plus cher si on n'invite pas beaucoup de gens. Organiser un souper, serait également un moyen de remercier les personnes qui ont participé pour le chalet et de retrouver des membres qui ont oublié le ski-club et montrer qu'on fait encore quelque chose et il y a de la vie au club.

Ivan Pasche reprend la parole et parle des votations. Il dit qu'il faut investir de façon à ne pas perdre trop d'argent si un prochain comité voudrait dans quelques années racheter un chalet. Il trouve dommage de perdre cet argent.

Jean-Marc Zeller rappelle que l'objectif de ces votations est de partir dans une direction afin d'avoir des pistes de ce que l'on pourrait faire et de savoir dans quel sens le comité de gestion de fond creuse et revient avec des idées.

Daniel Bertolami se demande pourquoi acheter quelque chose qui va coûter de l'argent après et dont il faudra s'occuper.

Après ces commentaires, le président reprend la parole précise bien que voter ces différents points servent à savoir dans quelle direction aller pour la suite et non de prendre une décision finale aujourd'hui. Il dit également que certaines choses vont pouvoir être faites plus tôt, comme le 75^{ème} et d'autres qu'on décide de creuser ou pas. Le président précise qu'il y a les intérêts négatifs qui sont entrés en ligne de compte depuis octobre et qu'on aimerait éviter de payer et de perdre de l'argent chaque année. Puis place aux premières votations.

Votations :

1) Organiser quelque chose pour le 75^{ème}

Validé à l'unanimité.

Le président ajoute donc dans l'idée de proposer quelque chose d'attrayant pour les membres, futurs-membres et les membres qu'on espère revoir.

2) Propositions de soutiens sportifs

1. Soutenir une autre association, jusqu'à hauteur de 3000-4000.- pour la promotion du ski, sachant qu'on pourrait avoir (avec Telejet) suivant comment un retour avec une piste de ski gratuit, avoir un lieu d'activité sympa.

Patricia Rouiller demande pour quel montant ?

Le président répond pour un montant plafond de 5000.

Matthieu Borloz ajoute qu'il faut s'imaginer d'y amener des jeunes dessus gratuitement, comme pour les sports facs par exemple, avec une possibilité d'avoir des abonnements et des pistes accessibles pendant la saison. Mathieu pense que cela peut être intéressant avec des frais en moins, avec certes un investissement plus grand au départ, mais avantageux ensuite.

Le président ajoute que cela soutient également quelqu'un de la région.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 1

2. Financer une structure sportive dans la commune de Villeneuve (Pumptrack).

Le président précise que c'est pour montrer que le club est présent sur la commune de Villeneuve et cela nous permettrait de rendre aussi tout ce qui nous a été donné précédemment pour le ski-club. Le président dit qu'on ne va pas dépenser les sous maintenant car il faut faire une étude de combien cela coûterait la réalisation mais d'après les recherches de Thomas, si la commune fournit le terrain, cela serait réalisable pour un montant d'environ 60'000 CHF. Le président demande si l'assemblée est d'accord de creuser cette solution et de voir avec la commune ce qui serait possible. Il rajoute que si l'assemblée dit non, alors on abandonne cette idée. Il dit aussi que ce n'est pas ce projet qui va bloquer la possibilité d'acheter un projet immobilier si on trouve quelque chose qui nous conviendrait. Il est également possible que la commune ait d'autres idées de projet pour aller dans ce sens.

Mathieu Borloz demande au représentant de la commune, sans prendre de position, si cela serait envisageable pour la commune de Villeneuve ou serait-elle totalement réfractaire pour une idée de nouvelle construction pour les jeunes.

Le représentant de la commune répond que sur le principe ce serait quelque chose d'envisageable et à creuser et est intéressé par l'idée et nous laisse le choix à l'assemblée de décider.

Le président reprend la parole et demande à l'assemblée de voter.

Pour : 4 Contre : 1 Abstentions : 13

3) Placements financiers

1. Au niveau bancaire

Le président répète que l'idée du placement financier est uniquement pour éviter les intérêts négatifs. Il dit qu'il a pris contact avec la BCV et que c'est un montant relativement élevé donc ne pense pas prendre cette direction. Il ajoute qu'il a également regardé pour placer une partie de l'argent sur une autre banque mais cela la banque ne veut pas.

Pierre Borloz donne des précisions sur la transaction de banque à banque et sur les placements bancaires.

Le président reprend la parole pour dire que l'idée d'ouvrir un coffre et placer l'argent en liquide a aussi été discutée. Thomas pense que cette idée de placement bancaire est trop risquée et peu rentable. Il demande aussi à l'assemblée de voter pour un placement financier de 250'000.- à la BCV.

Pour : 1 Contre : 16 Abstention : 1

2. Actions dans les remontées mécaniques

Thomas Bender a aussi pris contact avec eux et dit que cela concernerait un petit montant, entre 5'000.- et 10'000.-. Il précise qu'actuellement avec 6'500.- de remontées mécaniques, on touche 130.- environ. Mais bien sûr ce placement ne garantit pas non plus qu'on touche quelque chose en retour, mais on ne perd pas d'argent. D'après les remontées mécaniques de TéléChampéry, on a actuellement aucun avantage d'avoir des actions chez eux. Ils ne font pas de prix sur les abonnements, ils ne nous accueillent pas avec un sourire plus grand. Le président demande donc à l'assemblée d'accepter ou non la proposition de Claude Borloz

qui était d'acheter des actions aux remontées mécaniques. Il précise que si on place entre 5'000.- et 10'000.-, cela nous rapporterait environ 200.- par année.

Ivan Pasche prend la parole et demande si on peut regarder aussi avec d'autres remontées mécaniques que TéléChampéry.

Le président reprecise qu'il a dit ce prix pour TéléChampéry mais on pourrait aussi inclure dans la demande si on va en avant pour regarder dans une autre station comme les Diablerets, Leysin. Il pense qu'on ne va pas aller dans le sens de TéléChampéry mais demande à l'assemblée de voter si elle serait partante pour acheter des actions dans d'autres remontées mécaniques en espérant qu'elles nous proposent des avantages.

Pierre Borloz dit qu'il pense qu'on peut aller voir ailleurs mais il faut qu'ils nous proposent des avantages en retour.

Jean-Marc dit que le but des actions, c'est que l'on reçoive de l'argent. On ne devrait pas compter sur le fait d'avoir d'autres avantages comme des rabais de la part des stations. Il dit que c'est uniquement un placement financier et rien d'autre. Si les stations doivent faire des rabais pour chaque petit sociétaire, elles ne s'en sortiraient pas. D'après lui, plus aucune station ne fait cela encore aujourd'hui mis à part les petites stations à une piste que l'on peut trouver dans la vallée.

Le président reprend la parole pour faire voter l'assemblée sur la proposition de donner des actions aux remontées mécaniques.

Pour : 2

Contre : 4

Abstentions : 12

3. Placement financier dans le nouveau produit AXA que l'on ne connaît pas encore.

Le président que cela concerne des petites sommes avec ce nouveau produit qui sortira que fin octobre. Ils vont reprendre contact avec le SCV histoire d'en discuter et donner davantage d'informations. Thomas ne peut actuellement pas le présenter car il en a aucune idée.

Mathieu Borloz dit que du coup on ne peut pas le voter. Et Giusy Bertolami est du même avis.

Le président reprend la parole et demande si l'assemblée autorise à ce que le comité aille de l'avant et à engager le SCV dans ce sens.

Nandjie Geissbühler propose de juste se renseigner sur ce nouveau produit.

Thomas Bender dit ne pas vouloir refaire une assemblée générale extraordinaire pour uniquement voter ce point.

Jean-Marc Zeller prend la parole et dit que ce qu'il faut savoir, c'est de voir si on est prêt à placer cet argent de manière sûre et de fixer un montant qui permet de sortir de ces intérêts négatifs. Car plus on attend pour placer l'argent, plus on va en perdre. Donc l'urgence est là. Il dit qu'on a actuellement 100'000.- qu'on devrait sortir pour éviter cela. Donc l'objectif est de nous laisser du temps pour un éventuel achat par la suite et non d'investir tout l'argent le plus vite possible. Il ajoute qu'il y a aucun placement qui a zéro risque et qu'il faut en être conscient.

Corinne Borloz demande quel serait le montant pour ce placement.

Le président répond entre 60'000-70'000.- maximum. C'est donc beaucoup moins important qu'avec la BCV.

Mathieu Borloz reprend la parole et demande si le Ski-club autorise le groupe de travail de plancher sur ce projet X avec un montant défini et de pouvoir avancer seul sans avoir à convoquer tous les membres.

Le président demande donc de voter pour autoriser le comité de gestion à prendre la meilleure des décisions pour le SCV si on prend le moins de risques possibles afin de sortir de ces frais d'intérêts négatifs.

Yvan Pasche ajoute qu'avec cette somme, on n'arrive pas à la somme qu'on doit dépenser pour éviter les intérêts négatifs.

Le président répond que cela pourrait être une possibilité de compenser le négatif de l'autre. Le but n'est pas de dépenser les 100'000.- là dedans et après s'il reste 10'000-20'000 de taux négatifs, ce n'est trois fois rien. Il pense que cela on peut se le permettre. Il ajoute que peut-être ce placement d'AXA pourrait compenser cette perte qui reste et d'arriver à 0.-.

Le président demande à l'assemblée de voter si elle autorise au comité de continuer.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0 → unanimité des membres qui ont le droit de voter

(or comité de placement de fonds) personnes qui ont le droit de voter.

4) Achat de bien immobilier

1. Immobilier à Villeneuve ou dans les environs.

Le président dit que cela serait le plus gros des chantiers avec des placements financiers plus grand. Il demande qui serait pour cette idée d'avoir un logement immobilier à Villeneuve et d'ensuite le mettre en gestion et le louer afin de pouvoir gagner de l'argent. Il pense que cela serait un des placements les plus surs.

Patricia Rouiller demande si cela serait à Villeneuve ou en station.

Le président répond que ce sont deux points différents (cela ne concerne pas la même occupation) et qu'il y a les deux points à voter.

Pierre Borloz précise que cela pourrait être régionale et non forcément à Villeneuve.

Jean-Marc Zeller ajoute que ce serait l'achat d'un bien immobilier pour faire du rendement, sans profit pour les membres du SCV.

Pierre Borloz ajoute qu'en achetant en village nous pourrions le louer à l'année sans avoir à y aller tout le temps et s'en occuper.

Jean-Marc Zeller dit que c'est un placement dans la pierre pour que ça rapporte.

Le président reprend la parole et dit que s'il y a 10 personnes qui sont d'accord et que dans le prochain point il en a que 5 alors on saura où donner la priorité.

Ensuite il demande à l'assemblée de voter pour ce point et précise que c'est juste pour savoir si on va dans ce sens ou pas.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 7

2. Achat d'immobilier pour un logement en station à usage pour nos membres. Un usage de vacances et pas à l'année.

Pierre Borloz précise que c'est un achat immobilier en station. Il serait en location pour une certaine période mais pas à la saison (exemple : de semaine en semaine) afin que tous les membres puissent en profiter.

Certains membres se questionnent par rapport à la gestion de ce logement.

Le président pense que cela n'a pas besoin d'être questionné actuellement contrairement à d'autres membres.

Le président demande à l'assemblée de voter pour ce point.

Pour : 6 Contre : 9 Abstentions : 3

3. Trouver un espace convivial (ex : caveau, local etc.)

Le président précise que cela serait un espace de vie convivial pour les membres sur la commune de Villeneuve.

Maxime Borloz donne l'exemple d'un endroit où faire l'assemblée de ce soir.

Un autre exemple comme un endroit pour faire des après-skis est donné par un membre.

Pour : 11 Contre : 2 Abstentions : 4

4. Local pour stocker du matériel (Streetbox)

Le président précise que l'idée était comme des locaux commerciaux, avoir un espace pour travailler et un espace pour se retrouver. Ce point rejoint le point précédent. Ce serait une halle industrielle à 2 étages qui coûte environ 250'000 CHF. Donc un espace pour travailler et si possible endroit pour se retrouver. Il ajoute qu'on a toujours l'aide de la commune pour nous aider à voir un local où stocker notre matériel.

Corinne Borloz trouve que c'est relativement cher.

Pour : 0 Contre : 1 Abstentions : 16

Nous avons voté, durant cette assemblée générale pour les différentes idées de placement d'argent que le comité de gestion des fonds a reçu. Mais aucun engagement d'argent ne sera fait pour l'instant. Les votations servent à pouvoir prendre une direction et à savoir où creuser davantage selon les idées votées. Une suite sera présentée lors de la prochaine assemblée générale afin de pouvoir prendre une décision finale.

Le président demande s'il y a encore des remarques ou des questions pour ces différents points. Comme cela n'est pas le cas, on passe à la suite.

13. Propositions individuelles et du comité

Aucune proposition ne nous est parvenue au minimum 10 jours avant, nous passons donc au point suivant.

14. Divers

Le président propose au représentant de la commune de prendre la parole.

Marcel Rechteiner prend la parole et nous remercie pour l'invitation. Il dit qu'il a pu juste venir car l'assemblée générale de la gym Villeneuve, qu'il avait agendée depuis un moment, a été annulée. Il dit qu'il prend note que nous avons du matériel de ski et qu'il va regarder avec la municipalité si c'est possible de faire de la publicité pour la location et potentiellement un nouveau local plus grand mais il prévient d'avance que niveau place, cela risque d'être compliqué. Marcel remarque que malgré la pandémie, nous avons tout de même fait beaucoup de choses bien qu'on ait dû en annuler certaines. Il trouve aussi que les membres sont bien présents lors de cette assemblée et nous félicite pour tout ce que nous faisons.

Corinne Borloz prend également la parole et rappelle que si on change les comptes, on doit revoir nos statuts.

Jean-Marc Zeller ajoute qu'on ne se rend pas assez compte de tout ce que le comité et membres font. On est dans le creux de la vague mais on ne peut que remonter.

Le président clôt la séance à 22h13. Le président remercie les membres du comité et se réjouit de revoir les membres sur les pistes la saison prochaine.

La Secrétaire

Lisa von Flüe



Le Président

Bender Thomas



Annexes

- **Fortune SCV**

Fortune Ski club Villeneuve

	2020/2021	2019/2020
scv	12448,15	13027,05
oj	20874,1	17560,55
chalet	575600,15	572943,4
total	608922,4	603531

5391,4

- Bilan Ski-club Villeneuve

Bilan "Ski Club Villeneuve"	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018
Actif	66953,55	67532,45	66420,8	64430,39
Caisse	0	0	0	0
Poste 10-5561-7	0	0	0	13756,79
BCV 5378.12.08	12448,15	13027,05	11915,4	14288,2
Chalet à recevoir	48005,4	48005,4	48005,4	28005,4
Litige Gorgerat	0	0	0	1800
Actifs transitoires				80
Actions remontées mécaniques	6500	6500	6500	6500
Passifs	66953,55	67532,45	66420,8	64430,39
Charges à payer	367,95	367,95	367,95	862,8
Résultat reporté	67164,5	66052,85	63567,59	52139,49
Résultat de l'exercice	-578,9	1111,65	2485,26	11428,1
Résultat du PP	-578,9	1111,65	2485,26	11428,1

- **Pertes et profits Ski-club Villeneuve**

Pertes et Profits Ski Club Villeneuve	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Produits	4416,75	5292,65	8489,55	15579,45	9917,12
Cotisations	3770	4030	5320	4720	6700
Cotisations saisons passées	520	660	1270		
Recettes coffre ouvert	0	315,3	758,7		3215,22
Recettes vente échange	0	160,1			
Recettes diverses	126,75	127,25	708,75	496,5	1,9
Recettes Anniversaire	0		0	10362,95	
Recettes litige	0		432,1		
Charges	4995,65	4181	6004,29	4151,35	6094,77
Frais d'administration	888,95	1114,35	958,55	1683,65	1694,5
Frais internet	0	130,7	130,7	88,35	88,35
Frais comité	664,6	457,2	1905	0	1974,5
Publicité/Matériels	1606,65		99,35	199,55	0
Assurances	452,65	321,3	225,75	225,75	225,75
Frais banque et Poste	143,85	156,4	275,99	189,5	197,32
Frais sortie SCV	103,95	205,3	1137,45	0	581,5
frais sortie rando	1135	1405			
Frais concours interne	0	306,8	971,5	0	1332,85
Charges du litiges	0		0	1764,55	0
Charges diverses	0	83,95	300		
Résultat de l'exercice	-578,9	1111,65	2485,26	11428,1	3822,35

- Bilan + pertes et profits OJ

Bilan OJ	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018
Actif	35761,1	32092,55	33977,91	32225,61
Caisse	355	0	0	0
BCV	20874,1	17560,55	19445,91	4124,31
BCV	0	0	0	13569,3
Chalet à recevoir	14532	14532	14532	14532
Actifs transitoires	0	0		
Passifs	35761,1	32092,55	33977,91	32225,61
Charges à payer	0	0		0
Résultat reporté	32092,55	33977,91	32225,61	29400,81
Résultat de l'exercice	3668,55	-1885,36	1752,3	2824,8
Pertes et Profits "OJ"	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018
Charges	51,9	7423,36	1766,25	785,2
Formation J+S				
Pertes Camps		5936,1		
sport fac		1351		
Comité	0	0	1320	
Moniteurs	0	120,2	384,4	
Banque	10,2	16,06	54,7	
Autres charges	41,7		7,15	
Produits	3720,45	5538	3518,55	3610
Formation J+S	1036	976	248	
Bénéfice Camps	315,55		3263,55	
Sports Fac	2368,9	4352	7	
Autres produits		210		
Résultat de l'exercice	3668,55	-1885,36	1752,3	2824,8

- **Bilan Chalet**

Compte chalet du ski club Villeneuve

Bilan "compte chalet"	2020/2021	2019/2020
Actif	575600,15	2853,3
Caisse	0	0
BCV Z081 8760 0	575600,15	
Actifs transitoires	0	2853,3
Passifs		
Ski club Villeneuve, compte courant	48005,4	48005,4
OJ ski club, compte courant	14532	14532
Banque	0	0
Commune de Villeneuve	0	0
Résultat de l'exercice	2656,75	516116,15

- **Pertes et profits chalet**

Pertes et Profits Compte chalet Ski Club Villeneuve	2020/2021	2019/2020
Produits	2953,3	529674,25
Vente du chalet		525843,05
Remboursement - Assurance div.	100	977,9
Produit à recevoir encaissement produit	2853,3	2853,3
Charges	296,55	13558,1
frais bancaire	104,3	2711,6
déneigement		3138,1
nettoyage		1633,9
assurances	100	
électricité eau		1838,95
avs		1609,4
impôt et taxe		117,95
téléphone	92,25	757,2
frais administratif		1751
Charges diverses		0
Résultat de l'exercice	2656,75	516116,15

- **Rapport vérificatrices des comptes 2019-2020**

Rapport de la commission de gestion
à l'Assemblée générale de la société « Ski-club-Villeneuve »
Exercice du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du 11 octobre 2019, nous avons procédé, sur la base des documents présentés lors la vérification des comptes du 15 octobre dernier, au contrôle des comptes du Ski-Club de Villeneuve du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020.

Pour la dite société, il faut distinguer dorénavant que le côté financier du Ski-club est représenté par 3 comptes bancaires distincts, un pour le Ski-Club, un pour l'OJ et un dernier pour le montant restant de la vente du chalet après les différents prélèvements liés à cette vente, soit chiffres au 30 juin 2020 :

- L'OJ avoir de fr. 17'560.55
- Le Ski-Club fr. 13'027.05 et frs. 6500 - en actions
- Le chalet du ski-club-Villeneuve fr. 572'943.40

Le compte chalet doit encore à ce jour retrocéder à l'OJ fr. 14'532.- et au Ski Club fr. 48005.40

Une perte apparaît sur l'exercice de l'OJ de fr. 1'885.38 et le compte du Ski-Club présente un bénéfice de fr. 1'111.65.

Nous avons constaté l'exactitude des transactions effectuées dans cette comptabilité. Le contrôle par pointages nous a permis de constater l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération. Le classement des dites pièces étaient en tout point correct et Thomas a effectué un remarquable travail.

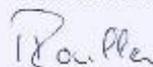
La vente du chalet a générer plusieurs retrocession d'argent relative à celle-ci et Thomas a régler à notre grande satisfaction ces divers remboursements.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le trésorier-président, Monsieur Thomas Bondor.

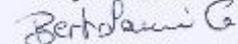
Meilleures salutations.

Les contrôleuses des comptes

Patricia Rouiller



Giusy Bertolami



Villeneuve, le 23 octobre 2020

- **Rapport vérificatrices des comptes 2020-2021**

Rapport de la commission de gestion
à l'Assemblée générale de la société « Ski-club-Villeneuve »
Exercice du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié à la dernière assemblée générale, nous avons procédé, sur la base des documents présentés lors la vérification des comptes du 22 septembre 2021, au contrôle des comptes du Ski-Club de Villeneuve du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021.

Pour la dite société, il faut toujours distinguer que le côté financier du Ski-club est représenté par 3 comptes bancaires distincts, un pour le Ski-Club, un pour l'OJ et un dernier pour le montant restant de la vente du chalet après les différents prélèvements liés à cette vente, soit chiffres au 30 juin 2021, montant « chalet » comprenant les 2 remboursements à effectuer au Ski-club et à l'OJ :

- L'OJ avoir de fr. 20'874,10
- Le Ski-Club fr. 12'448,15 et frs. 6500.- en actions
- Le chalet du ski-club-Villeneuve fr. 575'600,15

Le compte chalet doit encore à ce jour rétrocéder à l'OJ fr. 14'532.- et au Ski-Club fr. 48005,40

Un bénéfice apparaît sur l'exercice de l'OJ de fr. 3'668,55 et le compte du Ski-Club présente un déficit de fr. 578,90.

Nous avons constaté l'exactitude des transactions effectuées dans cette comptabilité. Le contrôle par pointages aléatoires nous a permis de constater l'existence de pièces justificatives probantes. Le classement des dites pièces étaient en tout point correct et Thomas a effectué un excellent travail.

La vente du chalet a générer un capital important qui additionné avec les autres comptes présente un solde supérieur à fr. 500'000.- et dans ce cas la BCV facture des frais négatifs. Une solution est à envisager pour atténuer ces frais.

Nous soumettons l'idée à l'AG de réunir tous ces comptes sous une seule égide.

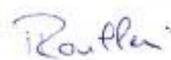
En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le trésorier-président, Monsieur Thomas Bender.

Meilleures salutations.

Les contrôleuses des comptes

Patricia Rouiller

Valérie Repond





Villeneuve, le 8 octobre 2021